



Plein Pot Flash

Présents : Dominique, Jean-Luc, Joël, Luc, Marsu, Michel, William

1. RETOUR SUR LES ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88

1.1. Retour sur l'appel à projets en vue du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2019

Le compte rendu des actions 2018 de la FFMC a été transmis à la préfecture par Michel. Les fiches action pour l'année 2019, à savoir : Rallye Reprise en main, Jeunes motards, ERJ et Motards d'un jour, seront transmises en main propre à Étienne Courty.

Les dates de ces actions, qui s'ajoutent à la journée « Faites de la moto », seront définies lors de la réunion de bureau qui suivra l'Assemblée Générale.

2. INFORMATIONS NATIONALES

2.1. Communication sur la loi FFMC

Au plus tard sous quinze jours, un courrier de demande de rendez-vous sera envoyé aux quatre députés vosgiens afin de les rencontrer pour les informer du projet de loi FFMC.

<http://www.ffmc.asso.fr/spip.php?article6793>

2.2. Enquête dans le cadre du Projet Associatif FFMC Loisirs

Au vu de la faiblesse de la communication de la FFMC Loisirs, il a été décidé de retravailler le projet associatif. À cet effet, un questionnaire a été envoyé à toutes les antennes pour définir les points forts et les points faibles de cette branche de la FFMC. Dominique y répondra en mettant en avant les besoins des antennes quant à l'encadrement des jeunes au niveau local.

2.3. Sondage pour la collecte des zones à risques (points noirs infrastructures)

Un groupe de travail a été constitué en commun avec la Mutuelle des Motards et les Éditions de la FFMC ainsi que certaines antennes pour la gestion des zones à risques (« points noirs infrastructures »). L'objectif est de rassembler les données collectées localement par les antennes et d'en optimiser le traitement au niveau national, pour que les motards puissent en bénéficier pleinement. Luc, qui connaît bien le dossier pour avoir déjà compilé quelques difficultés vosgiennes, se chargera de répondre aux questions.

3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR

3.1. Assemblée Générale du 19 janvier 2019 – Organisation

L'Assemblée Générale est fixée au samedi 19 janvier à 15 h 30 ; elle sera suivie d'un apéritif dinatoire. Les convocations, accompagnées du bulletin d'adhésion, seront expédiées tout début janvier. Pensez dès maintenant à réserver votre après-midi !

3.2. Salon de la moto, du quad et de la mobilité à Nancy les 16 et 17 mars 2019

Le premier salon du deux roues et des nouvelles mobilités se tiendra les 16 et 17 mars 2019 au parc des expositions de Nancy et réunira tous les acteurs du monde de la moto. Un pavillon sera dédié aux nouvelles mobilités urbaines et écologiques. La FFMC 88 envisage d'y tenir un stand pour la partie Vosges.

4. POINT ERJ

Au collège de Luxeuil, il est prévu près de 300 élèves en mars ; Michel s'inquiète du manque de bénévoles, car les groupes risquent d'être trop importants pour que l'intervention soit optimum auprès des jeunes.

Jean-Luc en profite pour féliciter chaleureusement Michel quant au travail effectué tant du point de vue de l'organisation des ERJ que des animations et de la partie administrative ; il est rejoint en cela par tous les membres présents.

5. POINT ADHÉSIONS

Fédé 88 : 71 adhérents, dont un taux de réadhésion de 63.33 % et 49 membres de droit
(contre 59 adhérents l'année dernière à la même période et 12 membres de droit)

Fédé Nationale : 9 037 adhérents, dont un taux de réadhésion de 68.94 %
(contre 8 389 adhérents l'année dernière à la même période)

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1. Prochaine permanence

La prochaine permanence aura lieu le vendredi 18 janvier 2019.

